

# **Conférence-débat sur les classes moyennes**

Intervention de

**Monsieur Ahmed LAHLIMI ALAMI,**

**Haut – Commissaire au Plan**

## **Les classes moyennes marocaines**

caractéristiques, évolution

et facteurs d'élargissement

Extrait :

« L'étude dont nous présentons, aujourd'hui, les résultats porte sur la définition des classes moyennes marocaines, l'analyse de leurs caractéristiques socio-économiques, de la nature de leur évolution et de ses facteurs. Son élaboration fait suite au Discours Royal du 30 juillet 2008 dans lequel Sa Majesté le Roi a donné, à l'occasion de la Fête du Trône, Ses Hautes Instructions au Gouvernement « *de veiller à ce que toutes les politiques publiques soient stratégiquement vouées à l'élargissement de la classe moyenne, pour qu'elle soit le socle de l'édifice social, la base de la stabilité, et un puissant catalyseur de la production et de la créativité* ». »

De l'intervention de Monsieur Ahmed LAHLIMI ALAMI,  
Haut – Commissaire au Plan, à la première conférence  
sur les classes moyennes marocaines.

## Partie I

### Contexte national de l'étude sur les classes moyennes marocaines

L'étude dont nous présentons, aujourd'hui, les résultats porte sur la définition des classes moyennes marocaines, l'analyse de leurs caractéristiques socio-économiques, de la nature de leur évolution et de ses facteurs.

Son élaboration fait suite au Discours Royal du 30 juillet 2008 dans lequel Sa Majesté le Roi a donné, à l'occasion de la Fête du Trône, Ses Hautes Instructions au Gouvernement *« de veiller à ce que toutes les politiques publiques soient stratégiquement vouées à l'élargissement de la classe moyenne, pour qu'elle soit le socle de l'édifice social, la base de la stabilité, et un puissant catalyseur de la production et de la créativité »*.

C'est de ces Hautes Directives que procèdent les efforts fournis par le Haut - Commissariat au Plan (HCP) pour conduire, dans les meilleurs délais, la réalisation, l'exploitation et l'analyse des données de l'enquête sur les « revenus et les niveaux de vie 2007 », avec l'espoir de contribuer, dans les limites de ses attributions, à la concrétisation de l'action nationale pour leur mise en œuvre.

#### Quelques rappels de notions à propos de la classe moyenne

L'approche des structures sociales a été depuis le 19<sup>ème</sup> siècle, et pendant longtemps, dominée par la conception des classes sociales développée par l'analyse marxiste. Dans cette approche, les classes qui composent une société se définissent par leur position dans le système de production ainsi que par l'homogénéité de leur culture et la conscience de leurs intérêts.

La société capitaliste est analysée dans le cadre d'une vision binaire où s'opposent une bourgeoisie détentrice des moyens de production qui accapare la grande partie de la plus value créée dans l'activité économique et une classe ouvrière principale créatrice de cette plus value grâce à sa force de travail rémunérée dans des limites de sa reproduction sociale. Dans une telle vision, la paysannerie constitue une société à part où les propriétaires terriens sont

appelés, en partie, à intégrer la classe bourgeoise et, en partie, voués, avec les paysans sans terre, au statut d'une réserve de force de travail à la disposition des besoins du système de production capitaliste.

D'une façon générale, les progrès du système de production et de la société capitalistes se réaliseraient dans un processus de lutte de classe qui oppose la bourgeoisie et la classe ouvrière et qui constituerait le moteur de la dynamique historique devant conduire à la disparition des classes. En attendant, la classe moyenne, dans le cadre de cette polarisation, n'obéissant à aucun des critères qui définissent une classe sociale, constitue un groupe social hétérogène, intermédiaire sans consistance conceptuelle. Elle est condamnée à adopter, de ce fait, un comportement opportuniste d'appoint à l'un ou l'autre selon les intérêts divergents de ses composantes et de la conjoncture des conflits sociaux et politiques.

Prenant à contre pied la conception marxiste, les travaux du sociologue allemand Max Weber ont apporté d'autres critères de définition des catégories sociales. Le style de vie et les modes de consommation, le prestige ou l'«honneur social» fondent, dans cette démarche, la hiérarchisation des formations sociales. Dès lors, la notion de statut s'ajoute, dans cette approche, à la structure sociale de classes. On peut dire schématiquement que la grille d'analyse marxiste a été quasiment dépassée dans les travaux sur les stratifications sociales parmi des auteurs anglo-saxons et l'est pratiquement parmi les économistes et sociologues contemporains.

Ces travaux tirent leur fondement et leur substance de l'émergence de nouvelles activités économiques avec la complexification croissante des structures socioprofessionnelles des sociétés post-industrielles et la montée de l'économie de la connaissance où le poids de nouvelles catégories sociales devient prépondérant dans les sphères économique, sociale, culturelle et politique.

C'est dans ce contexte que le concept de « classes moyennes » (au pluriel) a été valorisé et a donné lieu à des analyses plus élaborées permettant une meilleure connaissance des caractéristiques et des stratégies de ces classes dans leur diversité socioprofessionnelle, culturelle et politique. L'étude de leur

pratique en rapport avec le marché de l'emploi, les modèles de consommation et les programmes électoraux, en particulier, a répondu aux besoins de divers centres d'intérêts et en particulier des opérateurs dans les domaines du marketing commercial et politique. Ceci a modifié l'image des classes moyennes qui sont, de plus en plus, perçues comme un facteur déterminant de la croissance économique, la stabilité sociale et le progrès culturel.

C'est ainsi que, désormais, les classes moyennes sont identifiées, beaucoup plus, sous l'angle des inégalités sociales et sont analysées selon une approche économique privilégiant les critères de répartition des revenus et des niveaux de vie. C'est à travers cette approche que s'opèrent la délimitation statistique des classes moyennes, l'analyse de leur poids et de leurs caractéristiques socio-économiques ainsi que la nature et les facteurs de leur évolution.

### **Délimitation statistique des classes moyennes selon les pratiques internationales**

Il convient, d'abord de dire, qu'en dehors de la Tunisie et la Chine, il n'y a pratiquement pas de définition officielle des classes moyennes. La pratique internationale recourt, en général, pour la délimitation de ces classes, à deux méthodes :

- ▶ l'une dite d'auto-évaluation où l'on considère comme appartenant à une classe moyenne les ménages qui se déclarent eux-mêmes dans une position intermédiaire entre les pauvres et relativement pauvres, d'un côté, et les riches et relativement riches, de l'autre. C'est le critère dit subjectif ;
- ▶ l'autre méthode définit les classes moyennes selon un critère économique dit objectif se référant au revenu ou au niveau de vie des ménages.

Dans le cadre de cette dernière méthode, la classe moyenne se situe dans une fourchette dont les bornes sont fixées par référence à la médiane des revenus ou des niveaux de vie et ce, en raison de l'inadéquation de la moyenne qui est toujours biaisée dans un système de distribution inégalitaire ou comportant des valeurs extrêmes. Dans ce cas, les bornes,

inférieure et supérieure, des classes moyennes sont calculées en multiple de la médiane.

Pour l'OCDE, ces multiples sont fixés à 75% et 150%, pour Statistic Canada, 60% et 150% et pour l'Université du Québec 75% et 150%.

Pour l'Insee les classes moyennes en France se situent entre les 10% (ou les 40%) les plus modestes et les 10% (ou les 20%) les plus aisées selon que l'approche adoptée est « extensive » ou « restrictive ».

Pour la Banque mondiale, la classe moyenne se situe, pour les pays en développement, entre la médiane de leurs seuils de pauvreté et le seuil de pauvreté aux Usa, soit respectivement, en dollars PPA par jour et par personne, 2\$ et 13\$, ce qui correspond au Maroc à 9,76 Dh et 63,44 Dh ou encore de l'ordre 1464 DH et 9516 DH par mois pour un ménage de taille moyenne (5 membres).

D'autres pratiques se basent sur des critères de salaire par mois. C'est le cas de la Chine pour qui la classe moyenne est constituée de toutes les personnes qui gagnent plus de 2000 yuans (soit l'équivalent de 2960 Dh) dans le milieu urbain et 1500 yuans (2220 Dh) dans le reste du pays. Il n'y aurait donc pas de classe aisée en Chine !

Pour la Tunisie, les bornes de la classe moyenne se situent à 1,10 et 7,5 fois le Smig, ce qui correspond au Maroc à une fourchette allant de 2210 Dh à 15068 Dh.

Le poids démographique des classes moyennes au Maroc, serait de 41,8% selon l'approche OCDE ou l'Université Québec, 54,1% selon Statistic Canada.

Ce poids serait selon la banque mondiale de 84,4%, la chine 69,1% et la Tunisie 78,8%.

Il y a, donc, lieu, ici, de souligner l'évidence que la délimitation des classes sociales, comme, du reste, d'autres classes, ne se fixe pas, *a priori*, sur la base d'un modèle de revenu ou encore de niveau de vie abstraction faite du niveau réel de la richesse et de sa distribution dans la collectivité nationale considérée. Un modèle de référence étranger ou souhaité est, d'emblée, inapproprié.

### **Définition statistique des classes moyennes au Maroc**

La définition des classes moyennes au Maroc se réfère aussi bien à l'approche par auto-identification sociale des chefs de ménage qu'à l'approche basée sur les critères objectifs de revenu et de niveau de vie.

La première renseigne sur le vécu, par la population, de son statut social. Elle présente en revanche l'inconvénient de son inadéquation avec la stratification objective de la société globale.

La deuxième approche se fonde sur le partage statistique de la richesse nationale entre les différentes catégories sociales. Elle permet de donner une base objective à un consensus sur la place des classes moyennes dans la distribution sociale des revenus, l'identification de leur segmentation et l'analyse aussi bien de leurs caractéristiques socio-économiques que de leur évolution.

Elle permet, en outre, grâce à une corrélation entre les différents facteurs de cette évolution, d'apporter un éclairage utile pour une stratégie opérationnelle en faveur de l'élargissement des classes moyennes et de la consolidation de leur position économique et sociale dans une vision de mobilité sociale ascendante.

Il convient, à cet égard, de relever que les seules informations disponibles à la fois sur les revenus et les niveaux de vie des ménages sont celles que procure « l'enquête sur les revenus et les niveaux de vie

des ménages » réalisée par le HCP en 2007. De ce fait, le profil des classes moyennes en termes de dimension démographique, de caractéristiques socio-économiques et de conditions de vie, est celui que présentent ces classes en 2007. L'évolution de ce profil, en revanche, se réfère aux seules données sur les niveaux de vie qui sont disponibles sur une longue période grâce aux différentes enquêtes sur « les niveaux de vie et la consommation des ménages » réalisées par le HCP entre 1985 et 2007.

Il y a lieu de relever également que l'approche statistique des classes moyennes sur la base du critère aussi bien objectif que subjectif donne des dimensions démographiques convergentes.

### **Profil des classes moyennes selon l'auto-déclaration des ménages: le critère subjectif**

Elles représentent 55,8% de la population, contre 39,4% pour les catégories sociales modestes (pauvres et relativement pauvres) et 3,2% pour les catégories riches ou relativement riches.

Elles regroupent :

- 17,2 millions d'habitants, 10,1 millions d'urbains et 7,1 millions de ruraux.
- plus de 58% de la population urbaine et près de 53% de la population rurale.

Par rapport à l'ensemble des ménages, elles contribuent pour :

- 66,0% des revenus,
- 65,5% des dépenses de consommation,
- 72,0% de l'épargne.

### [Les limites de l'approche de l'auto-évaluation](#)

Les résultats issus de cette approche sont manifestement biaisés par :

- le facteur culturel : la valeur du juste milieu si caractéristique de la culture dominante incline aussi bien des riches que des pauvres à s'identifier à la moyenne. C'est ainsi que parmi les 20% les plus riches 75% se considèrent moyens et parmi les 20% les plus pauvres cette proportion est de 37%.

- l'environnement social immédiat où la tendance naturelle est d'apprécier sa position en fonction du niveau des disparités locales. C'est ainsi que dans les zones urbaines d'habitat, plus la moyennisation est grande, plus le pourcentage des ménages qui s'identifient aux classes moyennes baisse parmi les ménages aisés et augmente parmi les ménages modestes.

Relevons, à cet égard et à titre illustratif, que les zones d'habitat de luxe, qui enregistrent les plus grands niveaux d'inégalité (indice de Gini de 0,575), le poids des classes moyennes auto-déclarées est le plus réduit (39%) alors qu'il est le plus élevé (69%) dans les anciennes médinas où les inégalités sont les plus réduites (indice de 0,353).

**Au total, deux lacunes fondamentales limitent la pertinence et la portée d'une analyse basée sur le critère subjectif :**

- elle biaise d'une manière significative l'image réelle de la distribution des revenus et de ses impacts sur les classes sociales aussi bien à l'échelle nationale que locale ;
- elle exclut toute évaluation des tendances passées, en l'absence de données issues d'une approche similaires antérieures.

**En définitive, cette approche s'avère, ainsi, impertinente pour une analyse statistique des classes moyennes d'une portée opérationnelle à l'usage d'une politique publique.**

**Approche économique des classes moyennes au Maroc**

Cette approche situe les classes moyennes dans la fourchette centrale de la distribution sociale des revenus ou des dépenses de consommation.



En raison de l'inégalité de la distribution des revenus et des dépenses de consommation, le recours à la moyenne n'est pas approprié parce que les limites des classes moyennes s'en trouvent biaisées sous l'influence des valeurs extrêmes.

Aussi le recours à la valeur médiane, qui répartit les ménages en deux groupes de même effectif, est-il le plus usité parce qu'il permet de corriger cette influence des valeurs extrêmes. C'est la méthode adoptée, dans toutes les approches statistiques pour fixer les bornes des fourchettes où se situent les classes sociales.

S'agissant du Maroc (annexes 1 et 2), la fourchette retenue pour la délimitation des classes moyennes se situe entre:

- une borne inférieure fixée à 0,75 fois la médiane des revenus ou des dépenses ; cette option restrictive exclut les ménages pauvres, vulnérables et une partie des ménages se situant au-delà du seuil de vulnérabilité.
- une borne supérieure fixée à 2,5 fois la médiane, ce qui correspond à une option délibérément extensive.

L'option extensive se justifie, d'abord, par la faiblesse des niveaux de revenu dans notre pays, incomparables avec les pays qui envisagent l'option restrictive. C'est le cas, en particulier de quelques pays développés. Il suffit, à cet égard, de rappeler que le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat, en 2006, selon les données de la Banque mondiale, est 11 fois supérieur à celui du Maroc aux USA, 8 fois en France, 9,5 fois au Canada.

Elle se justifie également lorsque la distribution des revenus et des dépenses de consommation des ménages est particulièrement inégalitaire. Dans notre pays 10% les plus aisés de la population totalisent 38% des revenus et 33% des dépenses de consommation, alors que 27% vit au dessous du seuil de vulnérabilité et ne participe que de 11% dans les revenus et 10% dans les dépenses de consommation. Le revenu moyen par tête des premiers est 10 fois supérieur à celui des seconds.

Dans cette situation, une définition restrictive donnerait une classe aisée de 37,7% de la population alors qu'une définition extensive réduirait, au profit des classes moyennes, la catégorie des ménages aisés à une dimension plus conforme à la réalité de la distribution sociale des revenus au Maroc.

**Il est, donc, évident qu'une option extensive dans la définition des classes moyennes est la plus adaptée à une politique spécifique de leur renforcement dans une stratégie de mobilité sociale ascendante.**

### **Profil des classes moyennes au Maroc selon le critère du revenu**

Dans l'exposé d'aujourd'hui, ce profil se limitera aux classes moyennes définies selon le critère du revenu. Le critère des niveaux de vie, en raison de la disparité relative entre revenus et dépenses de consommation, en donne une dimension démographique légèrement plus grande sans, toutefois, en modifier les structures. Aussi, comme mentionné auparavant, le recours à ce critère sera-t-il plus approprié dans la partie consacrée à l'évolution, depuis 1985, des conditions de vie des classes moyennes. Cet aspect sera intégré dans la deuxième partie d'analyse de classes moyennes prévue lors de la prochaine conférence-débat

#### **Poids démographique des classes moyennes**

Elles regroupent 53% de la population, contre 34% pour la classe modeste et 13% pour la classe aisée.

Elles comptent 16,3 millions de personnes dont 62,9% en milieu urbain.

Parmi la population urbaine 59% appartiennent aux classes moyennes contre 45% des populations rurales.

**Globalement, c'est dans les régions les plus urbanisées que la proportion des classes moyennes est la plus importante (annexe 3); le taux de corrélation est de 67%.**

## Les sources socioprofessionnelles de constitution des classes moyennes:

Font partie des classes moyennes :

- 63% des « employés, artisans et ouvriers qualifiés des métiers de l'artisanat » (contre 10,9% dans la classe aisée et 26,1% dans la classe modeste) ;
- 58,6% des « rentiers, retraités et inactifs » (contre 14,7% et 26,7% dans les deux autres classes, respectivement),
- 56,3% des « cadres moyens, commerçants et intermédiaires financiers » (contre 31,1% et 12,6%, respectivement) ;
- 48,6% des « ouvriers agricoles et non agricoles » (contre 3,0% et 48,4%, respectivement) ;
- 40,2% des « exploitants agricoles » (contre 6,6% et 53,2%, respectivement) ;
- 19,5% des « cadres supérieurs et professions libérales » (contre 76,5% et 4,0%, respectivement).

**Globalement, ce sont les catégories socioprofessionnelles de niveau de formation et de qualification intermédiaire qui alimentent le plus la dimension des classes moyennes. La disparité aussi bien de leurs niveaux de revenu que de leurs conditions de vie contribue à l'hétérogénéité socioprofessionnelle de la classe moyenne.**

### **Hétérogénéité de la classe moyenne**

La classe moyenne se caractérise par son hétérogénéité :

- ▶ En termes de revenu moyen par ménage et par mois :
  - 28% constitue la catégorie supérieure avec un revenu dépassant la moyenne nationale (5308 DH) ;
  - 42% constitue la catégorie intermédiaire avec un revenu situé entre la médiane et la moyenne nationales ;

- 30% constitue la catégorie inférieure avec un revenu inférieur à la médiane nationale (3500 DH).
- ▶ En termes de structure socioprofessionnelle :
  - 29,4% d'employés, de conducteurs d'installation, d'artisans et ouvriers qualifiés des métiers de l'artisanat dont 42% dans la catégorie intermédiaire et 28% dans la catégorie supérieure ;
  - 26% de rentiers, retraités et inactifs dont 27% dans la catégorie inférieure et 32% dans la catégorie supérieure ;
  - 16,2% d'exploitants agricoles dont 35% sont dans la catégorie inférieure et 21% dans la catégorie supérieure ;
  - 16,1% d'ouvriers dont 38% dans la catégorie inférieure et 18% dans la catégorie supérieure ;
  - 11,5% de cadres moyennes, commerçants et intermédiaires financiers dont 23% appartiennent à la catégorie inférieure, le reste étant également partagé entre les deux autres catégories ;
  - 0,8% de cadres supérieurs et professions libérales dont les trois quarts appartiennent à la catégorie supérieure des classes moyennes.

### **Profil socio- économique des classes moyennes**

#### **Les classes moyennes se répartissent selon le type d'activité en :**

- 48% d'actifs occupés ;
- 8,2% de chômeurs ;
- 43,7% d'inactifs :
  - 26% de femmes au foyer ;
  - 8,9% des étudiants ;
  - 2,3% retraités et rentiers ;
  - 6,2% personnes âgées et infirmes ;
  - 0,3% autres.

#### **Elles représentent :**

- 52% de la population active occupée et 58% de l'emploi salarié qualifié ;

- 44% de l'emploi dans le secteur primaire, 61% dans le secondaire et 59% dans le secteur tertiaire.

**Elles connaissent un taux de chômage de :**

- 14,6%, contre 10,9% pour les ménages modestes et 10,4% pour les ménages aisés ;
- 22% en milieu urbain (contre 24% et 12,6% resp.) ;
- 5% en milieu rural (contre 5,8% et 2,8% resp.).

**Les diplômés parmi elles connaissent un taux de chômage de : 31,7%** contre 49,8% dans les ménages modestes et 11,4% dans les ménages aisés.

**Poids économique des classes moyennes  
en termes de revenu et de consommation**

Elles représentent:

- 44% dans les revenus des ménages,
- 49% dans les dépenses de consommation de ces derniers.

Elles disposent par ménage et par mois

- d'un revenu moyen de 4402 DH en milieu urbain ;
- d'un revenu de 4219 DH en milieu rural

Les sources de leur revenu sont constituées par (annexe 4):

- ▶ le salariat pour 44,5% (urbain : 52,7%, rural : 27,7%),
- ▶ les entreprises individuelles agricoles et non agricoles pour 30,3% (urbain : 19,3%, rural : 53,2%),
- ▶ les transferts pour 13,3% (urbain : 13,8%, rural : 12,2%),
- ▶ les rentes pour 9,4% (urbain : 11,4%, rural 5,2%).

Leurs dépenses de consommation (annexe 5) sont consacrées pour:

- ▶ près des deux tiers à l'alimentation et l'habitat, contre trois quarts pour la classe modeste et moins de la moitié pour les classes aisées ;

- ▶ 9% aux dépenses de 'Transport et communication' contre 19% pour la classe aisée et 5% pour la classe modeste

**Globalement les classes moyennes ont un revenu qui couvre la totalité de leurs dépenses de consommation.** Cependant (annexe 6) :

- ▶ dans la catégorie supérieure, le revenu est supérieur aux dépenses de 8%,
- ▶ dans la catégorie intermédiaire, il est sensiblement égal aux dépenses;
- ▶ dans la catégorie inférieure, il est inférieur de 12% aux dépenses.

### L'endettement des classes moyennes : niveaux, objets et sources

La proportion des ménages endettés parmi les classes moyennes atteint 31% contre 37,5% des ménages aisés et 27,3% des ménages modestes. Elle est de :

- ▶ 26,8% dans la catégorie inférieure,
- ▶ 30% dans la catégorie intermédiaire,
- ▶ 34,8% dans la catégorie supérieure.

L'endettement des classes moyennes (annexes 7 et 8) se décompose en :

- ▶ crédits à la consommation courante dans 59% des cas contre :
  - 71,2% des cas dans les catégories inférieures,
  - 55,8% dans la catégorie intermédiaire,
  - 54,6% dans la catégorie supérieure.
- ▶ crédits immobiliers dans 25,1% des cas contre :
  - 16% des cas dans la catégorie inférieure,
  - 26,7% dans la catégorie intermédiaire,
  - 29,3% dans la catégorie supérieure.
- ▶ crédits d'équipement ménager et d'acquisition de moyens de transport dans 15,9% des cas contre :

- 12,8% des cas dans la catégorie inférieure,
- 17,5% dans la catégorie intermédiaire,
- 16,1% dans la catégorie supérieure.

**Globalement, le recours aux crédits à la consommation est surtout le fait des catégories inférieures ; alors que les crédits d'équipement et immobilier bénéficient plutôt aux catégories intermédiaires et supérieures.**

Les classes moyennes recourent aux sources institutionnelles des crédits ;

- ▶ en fonction de leurs catégories:
  - catégorie supérieure: 54% des cas,
  - catégorie intermédiaire : 47,6%,
  - catégorie inférieure : 38,4%.
  
- ▶ en fonction des objets de crédits, elles recourent aux sources de prêt :
  - institutionnelle pour :
    - la consommation courante : 46,3%
    - les prêts immobiliers: 38,5%,
    - l'équipement ménager et les moyens de transport:15,2%,
  
  - non institutionnelle pour :
    - la consommation courante : 70,7%
    - les prêts immobiliers: 12,8%,
    - l'équipement ménager et les moyens de transport : 16,5%.

## Préoccupations à caractère sociétal des classes moyennes

- ▶ pour 65% des ménages appartenant aux classes moyennes et le même pourcentage des classes modestes, leur niveau de vie s'est amélioré ou stagné entre 1997 et 2007, contre 77% des classes aisées;
- ▶ pour 58% des classes moyennes, les aléas liés au coût de la vie, au niveau des revenus et à la sécheresse constituent des préoccupations majeures ;
- ▶ pour 37%, ces préoccupations portent surtout sur la morbidité, l'abandon scolaire et le chômage des jeunes ;
- ▶ pour 35%, elles portent sur la délinquance et la consommation de la drogue ;
- ▶ pour 44%, elles portent sur l'insécurité.

\*\*\*\*\*

Je vous remercie de votre attention et espère que par vos débats vous enrichirez ces analyses des classes moyennes. Certes, l'exposé d'aujourd'hui s'est limité à présenter les questions méthodologiques et, globalement, certains aspects démographiques et socio-économiques relatifs au profil de cette composante dans la stratification sociale de notre pays.

D'autres données relatives à ses caractéristiques économiques, sociologiques et culturelles ainsi qu'à la nature et aux facteurs de leur évolution seront également soumis à votre réflexion lors de la prochaine conférence-débat qui leur sera consacrée, sous le titre « Les classes moyennes : nature et facteurs d'évolution entre 1985 et 2007 ».



C'est la richesse des données fournies par les enquêtes concernant les classes moyennes et les analyses qu'elles suscitent qui ont dictée cette démarche.

## Partie II

Lors de la première partie de la conférence-débat sur les classes moyennes, nous avons, surtout, fait référence au critère du revenu pour délimiter la fourchette de ces classes en 2007 et en analyser les poids démographique et économique. En l'absence de données antérieures sur les revenus, observées auprès des ménages, nous allons nous référer, pour analyser l'évolution des caractéristiques des classes moyennes, au critère du niveau de vie, disponible à travers les données issues des enquêtes sur la consommation et les niveaux de vie, réalisées entre 1985 et 2007.

Nous avons déjà souligné la convergence des approches en termes de revenus et de niveaux de vie qui s'explique par la corrélation significative entre les revenus et les dépenses de consommation des ménages. En d'autres termes, l'évolution des caractéristiques des classes moyennes définies selon le critère du niveau de vie ne différerait pas de celle qu'on aurait établie sur la base du critère de revenu.

### **Remarques à caractère général sur les revenus au Maroc**

D'après l'enquête sur les niveaux de vie des ménages réalisée en 2007, le revenu moyen par ménage et par mois s'élève à 5308 DH.

Durant la période 1998-2006, on a assisté à une amélioration certaine des revenus des Marocains. Le revenu brut disponible (par an et par habitant) a, en effet, augmenté, selon les données de la comptabilité

nationale, de 4,1% par an. Avec une inflation de 1,8%, le pouvoir d'achat de la population marocaine s'est donc amélioré de 2,3% par an.

Il y a lieu de noter toutefois que la distribution des revenus au Maroc, telle qu'elle ressort de l'enquête précitée, reste inégalitaire.

C'est ainsi que le revenu, par ménage et par mois, est 1,6 fois plus élevé en milieu urbain (6124 DH) qu'en milieu rural (3954 DH).

Par ailleurs, la courbe de concentration des revenus présente une nette asymétrie en faveur des déciles les plus aisés ; les 20% les plus aisés accaparent plus de 53% de la masse globale des revenus, contre 5,4% pour les 20% les plus modestes (*fig 1. en annexe*).

A noter également que 17% de la population vit d'un revenu inférieur à 2.000dh, 64%, d'un revenu inférieur à 5000dh au moment où 8% disposent d'un revenu supérieur à 12.000 dh.

### **Rappel sur l'évolution des indicateurs de niveau de vie au Maroc**

Nous avons déjà eu l'occasion, lors d'une précédente rencontre, de présenter l'évolution des niveaux de vie au Maroc d'après les enquêtes sur la consommation et les niveaux de vie réalisées entre 1985 et 2007.

Nous rappelons que la dépense annuelle moyenne par habitant a augmenté, entre 2001 et 2007, de 9290 à 11233 en dirhams constants, soit un taux annuel de 3,2%. Cette progression des niveaux de vie a modifié la structure du budget des ménages au profit des consommations les moins satisfaites. D'une part, le poids, dans le budget total des ménages, de la consommation alimentaire a baissé de 41,3% en 2001 à 40,6% en 2007, au profit notamment du poste « transports et communications » (resp. de 7,5% à 11,6%) ou encore de celui des « loisirs, culture et enseignement » (resp. de 3,6% à 4,4%). D'autre part, le poids, dans le budget alimentaire, des produits riches en calories « les céréales, les sucres et les produits sucrés » a diminué

de 25% en 2001 à 22% en 2007, au profit des produits riches en protéines, à savoir les viandes, les poissons et les produits laitiers (resp. de 33,1% à 36,9%).

Nous rappelons également que les inégalités, mesurées par l'indice de Gini, ont pratiquement conservé le même niveau entre 2001 et 2007, ce qui dénote une stagnation de la répartition sociale des dépenses de consommation entre 2001 et 2007. En effet, toutes les catégories de la population, dont notamment les ruraux, les pauvres et les vulnérables, ont profité de l'amélioration globale des niveaux de vie (*fig.2 en annexe*).

A noter à cet égard que le rapport entre les moyennes urbaine et rurale de la consommation par habitant a été réduit, pour la première fois depuis 1970, de 2 en 2001 à 1,8 fois en 2007.

De même, le taux de pauvreté relative a diminué, durant la même période, de 15,3% à 8,9% au niveau national, de 7,6% à 4,8% en milieu urbain, et de 25,1% à 14,4% en milieu rural. Le taux de vulnérabilité, de son côté, a baissé de 22,8% à 17,5% au niveau national, de 16,6% à 12,7% en milieu urbain, et de 30,5% à 23,6% en milieu rural.

C'est ainsi que, depuis 2001, 1,7 million de Marocains sont sortis de la pauvreté et 1,3 million de la vulnérabilité. L'effectif des pauvres au Maroc est, en 2007, de 2,8 millions de personnes contre 4,5 millions en 2001.

**La croissance des revenus et la stabilité des inégalités sociales, entre 2001 et 2007, ont eu un impact certain sur l'amélioration des niveaux de vie de la population marocaine et tout particulièrement sur la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité.**

**Ceci n'a pas échappé à la vigilance du Rapport mondial sur le développement humain (PNUD, 2007/08) qui indique que le Maroc a**

réalisé la 6ème performance sur 138 pays, en termes d'accroissement total de l'indicateur du développement humain (IDH), entre 2000 et 2006 (fig.3 en annexe).

Qu'en est-il des classes moyennes ?

## Dépenses de consommation des classes moyennes

### **Poids des classes moyennes dans la consommation**

Après avoir régressé de 4,4% entre 1985 et 2001, le poids démographique des classes moyennes s'est accru de 3,8% entre 2001 et 2007.

Durant cette dernière période, le poids des classes moyennes dans la consommation totale des biens et services a progressé de 1,9%, contre une régression de 5,5% durant la première période.

### **Evolution des dépenses de consommation**

Entre 2001 et 2007, on a assisté à une augmentation des dépenses de consommation des classes moyennes.

C'est ainsi que, durant cette période, le taux d'accroissement annuel moyen des dépenses de consommation, aux prix constants, a été de 2,9% pour les classes moyennes contre 3,2% au niveau national. Ce sont les classes modestes et plus encore les classes aisées qui ont le plus bénéficié de cette amélioration globale du niveau de vie avec un taux d'accroissement de 3,2% et 4,3% respectivement.

Ce taux d'accroissement a été, presque, trois fois plus élevé durant la période 2001-2007 qu'entre 1985 et 2001. Selon les classes sociales, il est passé de 1,1% à 3,2% pour les classes modestes, de 1,1% à 2,9% pour les classes moyennes et de 0,9% à 4,3% pour les classes aisées (fig.4 en annexe).

***En somme, si l'amélioration des dépenses de consommation a concerné l'ensemble des classes sociales, elle a plus bénéficié aux classes aisées et modestes qu'aux classes moyennes.***

### **Structure des dépenses de consommation**

Entre 1985 et 2007, les classes moyennes ont amélioré leur consommation en termes de qualité.

En effet, la structure des dépenses de ces classes a été marquée par une augmentation du poids des dépenses relatives :

- au transport et communication de 4,1% à 8,2% ;
- à l'hygiène et la santé de 4,5% à 7,6% ;
- à l'enseignement, loisirs et culture de 2,5% à 3,6% ;
- au logement de 19,3% à 21%.

Une évolution qui s'est opérée au détriment, notamment, de l'alimentation dont le poids a baissé de 52,5% à 45,2% et de l'habillement, de 7,2% à 3,3%. Cette tendance est toutefois à nuancer dans la mesure où, par référence aux classes aisées, les postes de consommation de base représentent encore une part importante du budget des classes moyennes. Les dépenses alimentaires notamment ne représentent plus que 28,6% dans la consommation des classes aisées, contre 45,2% pour les classes moyennes (52,5% pour les classes modestes) (fig.5 en annexe).

***L'augmentation des dépenses des classes moyenne s'est, ainsi, accompagnée d'une amélioration de la qualité de leur consommation,***

*orienté, de plus en plus, vers des besoins autres que l'alimentation ou l'habillement. Cette évolution est confirmée par la perception des classes moyennes, elles-mêmes, quant à l'amélioration de leur niveau de vie. En effet, si entre 1991 et 2001 seule la moitié des ménages a considéré que celui-ci s'est amélioré ou stagné, cette proportion a dépassé les deux tiers entre 1997 et 2007 (fig.6 en annexe).*

Cette tendance à l'amélioration de leur qualité de vie s'explique non seulement par l'amélioration de leurs revenus mais aussi par leur recours de plus en plus affirmé à l'endettement.

Si la proportion des ménages endettés, en 2007, parmi les classes moyennes atteint 31% contre 37,5% des ménages aisés et 27,3% des ménages modestes, entre 1999 et 2007, avec une augmentation du taux d'endettement de 33,5%, les classes moyennes arrivent en tête du peloton des classes sociales considérées. Celui-ci n'a progressé que de 25% pour les classes modestes et de 23,5% pour les classes aisées.

Rappelons que l'endettement des classes moyennes est destiné aux crédits :

- à la consommation courante dans 59% des cas
- immobiliers dans 25,1% des cas
- d'équipement ménager et d'acquisition de moyens de transport dans 15,9% des cas

### **Conclusions :**

**Il ressort de cet aperçu que, depuis 2001, les classes moyennes au Maroc ont vu leur niveau de vie s'améliorer, après une longue période de détérioration. Cette amélioration s'est avérée, toutefois, moins importante que celles enregistrées par les deux autres classes sociales. En effet, si les classes modestes et vulnérables ont**

**bénéficié des politiques de lutte contre la pauvreté, aucune politique explicite pro classes moyennes n'a été menée jusqu'à présent. Les classes aisées, quant à elles, auraient, notamment, profité des fruits de la croissance économique relativement forte enregistrée durant cette période.**

## Evolution des principales caractéristiques démographiques et socio-économiques des classes moyennes

### **Elargissement des classes moyennes**

Entre 2001 et 2007, rappelons-le, le poids démographique des classes moyennes a augmenté de 3,8%, après avoir connu un recul de 4,5% entre 1985 et 2001.

De leur côté, les classes modestes ont vu leur poids démographique reculer de 4% entre 2001 et 2007 après une augmentation de 4,5% durant la période précédente.

En revanche, le poids démographique des classes aisées a augmenté entre 1985 et 2001 de 12,8%, et *diminué* de 7,3% entre 2001 et 2007.

C'est ainsi qu'entre 2001 et 2007, l'effectif des classes moyennes a augmenté de 1,6 million (en solde net) dont 62% issus des classes modestes et 38,1% des classes aisées. C'est dire que l'élargissement des classes moyennes est attribuable, en grande partie, à la mobilité sociale ascendante des classes modestes au cours des années 2000.

Globalement, l'élargissement des classes moyennes au cours des années 2000 leur a permis de retrouver, en 2007, le poids démographique qu'elles avaient en 1985. Ce constat est statistiquement vérifié quelle que soit la borne supérieure de la fourchette des revenus retenue pour les classes moyennes (fig. 8 en annexe).

### **Un comportement fécond qui s'apparente de plus en plus à celui des classes aisées**

*De par un comportement démographique qui s'apparente à celui des classes aisées, les classes moyennes semblent adopter une stratégie visant une meilleure qualité de la vie.*

C'est ainsi qu'avec une faible fécondité de 2 enfants par femme en 2007 (contre 2,5 en 1999), les classes moyennes adoptent un comportement franchement malthusien. Ils s'identifient, en cela, et de plus en plus, aux ménages aisés (1,5 enfants) et se démarquent de celui des ménages modestes (3 enfants). Cette identification qui relève d'une certaine aspiration à un mieux être les place aujourd'hui au seuil de non renouvellement des générations.

Par ailleurs, à l'instar des membres adultes des ménages aisés, les adultes des ménages moyens ont plus de facilité à quitter leur foyer



pour une vie autonome. En revanche, les adultes des ménages modestes ont, rarement, la possibilité de le faire.

C'est ainsi que la baisse de la fécondité explique pour 58% le recul de la taille moyenne, de 5,7 personnes en 1999 à 4,9 en 2007, des ménages relevant des classes moyennes, contre 42% pour la décohabitation. Concernant les classes aisées, dont la taille a connu une baisse de 4,1 à 3,6, la fécondité y a contribué pour 34% et la décohabitation pour 66%. Pour ce qui est des ménages modestes cette dernière n'a qu'un effet marginal (6%) c'est fondamentalement la baisse de la fécondité (94%) qui explique le recule de leur taille de 7,4 à 6,4 personnes.

Globalement, les classes aisées se recrutent plus parmi les ménages de taille réduite et les classes modestes parmi ceux de grande taille. Les classes moyennes, elles, se recrutent parmi tous les ménages quelle que soit leur taille, avec, toutefois, une tendance sensible à la baisse de leur poids démographique aux tailles élevées (plus de 3 personnes) se rapprochant en cela des classes aisées.

**La limitation des naissances des classes moyennes semblent s'inscrire dans une stratégie visant à se rapprocher du mode de vie des classes aisées, notamment par l'investissement dans le savoir et l'information.**

### **Ouverture des classes moyenne sur le savoir et l'information**

**En termes d'accès au savoir :**

L'accès des classes moyennes au savoir, mesuré par le taux brut de scolarisation des 6-22 ans, s'est sensiblement amélioré entre 2001 et 2007. Ce taux qui est passé de 58,6% à 67,5% pour ces classes, reste

relativement faible pour les classes modestes, malgré une hausse de 43% à 54% durant la même période.

Cette évolution de la scolarisation s'est accompagnée par une certaine tendance au recours à l'enseignement privé. En effet, la part des scolarisés dans ce secteur a augmenté de 12,9% à 14,3%, pour les classes moyennes et de 27,8% à 38,2% pour les classes aisées. Elle a, en revanche, diminué de 9,4% à 6,6% parmi les classes modestes.

Par ailleurs, les chefs de ménage relevant des classes moyennes ont un niveau d'instruction de plus en plus élevé. Entre 1985 et 2007, la part de ceux qui ne disposent d'aucun niveau d'instruction a enregistré une baisse de 29%, passant de 82,5% à 58,4% ; la part de ceux ayant un niveau d'enseignement fondamental a augmenté de 113%, passant de 14,8% à 31,6% ; ceux ayant un niveau secondaire ont vu leur part augmenter de 2,0 à 7,2% contre 0,6% à 2% pour le niveau supérieur.

A noter également que, durant la même période, le taux d'accroissement annuel des classes moyennes a pratiquement stagné parmi les ménages dirigés par une personne dont le niveau scolaire ne dépasse pas le primaire. Il a, en revanche, augmenté de 1,7% parmi les ménages dirigés par une personne ayant le niveau « lycée » et de 1,9% pour le niveau supérieur.

**L'élargissement des classes moyennes, entre 1985 et 2007, a été plus sensible parmi les ménages dirigés par une personne de niveau d'études secondaires ou supérieures.**

**En termes d'ouverture sur le monde :**

Connaissance des langues

42% de la classe moyenne savent lire et écrire le Français sur une moyenne nationale de 40%, contre 26,7% dans les ménages modestes

et 62% dans les ménages aisés. La connaissance du français dans les classes moyennes varie de 35% dans sa catégorie inférieure à 49% dans sa catégorie supérieure.

A noter également que 12% des classes moyennes connaissent une autre langue étrangère que le français, contre 4,5% dans les ménages modestes et 33% dans les ménages aisés.

Entre 1999 et 2007, la proportion des classes moyennes qui lit et écrit une langue a augmenté pour l'arabe, de 55,4% à 62,6%, le français, de 34,4% à 42,1% et l'anglais, de 8,0% à 10,2%.

### **Accès à l'information**

Si le taux d'équipement des classes moyennes en micro-ordinateur (5,2%) reste globalement faible, plus de 8 sur 10 disposent d'un téléphone et d'une télévision et plus de la moitié d'une parabole.

### **Accès à la santé et à l'emploi**

Cette stratégie des classes moyennes se heurte, toutefois, à des carences en matière de santé et d'emploi des diplômés.

C'est ainsi que le taux de couverture médico-sanitaire des classes moyennes, malgré une augmentation de 18% entre 2001 et 2007, demeure relativement faible ; ne dépassant pas 17%, contre 49% parmi les classes aisées et 3% parmi les modestes.

On notera toutefois que 49% des classes moyennes effectuent leurs consultations médicales auprès du secteur privé, contre 45% auprès du secteur public (dispensaires, centre de santé et hôpitaux publics). Le reste des consultations s'opère, notons-le, auprès d'une pharmacie (5%) ou d'une officine traditionnelle (1%). Cette structure n'a pas connu de changement notable entre 2001 et 2007.

En matière d'emploi, malgré une baisse du chômage de 14,8% en 2001 à 14,1% en 2007, qui a bénéficié à l'ensemble des actifs dont notamment les diplômés de niveau moyen et les diplômés de niveau supérieur, le niveau de chômage de ces derniers demeure élevé avec respectivement 23,5% et 31,9% (contre 26% et 42% pour les classes modestes).

Elles sont en cela beaucoup moins favorisées que les classes aisées dont les membres ayant un diplôme moyens ont relativement moins de difficultés à s'insérer dans le marché du travail. Leur taux de chômage respectif s'établit à 17% et 8,6%.

Il y a lieu de noter, toutefois, que, à maintes égards, l'évolution du comportement des classes moyennes en matière d'emploi laisse apparaître certains points communs avec les classes aisées. Il s'agit, notamment de leur propension à s'orienter vers l'emploi dans le secteur tertiaire et à compter de plus en plus de salariés.

C'est ainsi que, entre 2001 et 2007, le poids démographique des classes moyennes urbaines dans ce secteur s'est apprécié de 3,6% par an, au détriment du secteur primaire qui a vu ce poids régresser de 1,4%. L'emploi de ces classes dans le secteur secondaire a pratiquement stagné durant cette période.

Ce comportement des classes moyennes s'apparente à celui des classes aisées, qui abandonnent les secteurs primaire et secondaire vers le tertiaire. Les classes modestes, quant à elles, continuent d'alimenter le secteur secondaire où leur poids démographique a augmenté de 2,5% par an durant la même période.

De même l'emploi salarié parmi les classes moyennes a progressé de 40,5% en 2001 à 51,5% en 2007. Durant ce temps, l'emploi indépendant a baissé de 31% à 22%.

Globalement l'emploi rémunéré des classes moyennes a augmenté, entre 2001 et 2007, de 92% à 95,5% en milieu urbain et de 51,6% à 55,5% en milieu rural.

### **Urbanisation**

Entre 1985 et 2007, l'élargissement des classes moyennes a été exclusivement le fait du milieu urbain. Le taux d'accroissement annuel des classes moyennes a été de 1,6% à l'échelle nationale, 3,0% dans le milieu urbain, contre une baisse de 0,1% dans le milieu rural.

Nous avons déjà souligné lors de la précédente conférence la corrélation significative entre la dynamique urbaine et l'élargissement des classes moyennes. Globalement, c'est dans les régions les plus urbanisées que la proportion des classes moyennes est la plus importante.

Dans cette dynamique urbaine, les classes moyennes adoptent une stratégie d'amélioration de leurs conditions de vie en général et de leur conditions d'habitat en particulier.

### **Habitat et accès à la propriété**

C'est ainsi, qu'entre 2001 et 2007, l'habitat des classes moyennes urbaines s'est amélioré sensiblement, la part des résidents dans les villas/appartements a augmenté de 40% (contre 64% pour la classe aisée). Celle des résidents dans les maisons modernes a augmenté de 6% (contre une baisse de 23% pour la classe aisée et une augmentation de 46% pour la classe modeste).

En revanche cette part a baissé de 40% pour les maisons marocaines (contre 42% pour la classe aisée et 53% pour les classes modestes) et

de 29% pour les logements sommaires (15% pour la classe modeste) durant la même période.

C'est ainsi qu'en 2007 :

- 68% des ménages moyens urbains résident dans des maisons modernes, et en sont propriétaires à concurrence de 63% ;
- 15% dans des appartements (propriétaire: 68%) ;
- 1,3% dans des villas (propriétaire: 59%) ;
- 8% dans des maisons traditionnelles (propriétaires: 58,2%) ;
- 6% dans un habitat sommaire (propriétaire: 75%).

A noter toutefois que si près des deux tiers des ménages moyens en milieu urbain sont propriétaires de leur logement. Ce pourcentage a augmenté entre 2001 et 2007, passant de 62,5% à 63,4%.

Ce sont surtout les ménages aisés et modestes qui ont bénéficié de l'évolution globale de l'accès à la propriété. En effet, ce pourcentage est passé, pour les premiers, de 58,8% à 65% et pour les seconds de 61,4% à 67,1%.

### **Accès aux services sociaux de base**

L'évolution, entre 2001 et 2007, de l'accès aux services sociaux de base s'est opérée au profit des classes moyennes et, davantage encore, des classes modestes. C'est ainsi que l'accès à l'eau potable a augmenté de 68% à 72% pour les classes moyennes, de 37% à 45% pour les classes modestes et 89% à 90% pour les classes aisées

Quant au taux d'accès à l'électricité, il a augmenté de 76% à 89% pour les classes moyennes, de 43% à 69% pour les classes modestes et 95% à 98% pour les classes aisées

### **Accès aux biens durables**

En l'absence de données antérieures sur certains équipements, dont notamment la disposition d'une voiture personnelle, on se limitera, dans cet examen de l'évolution à quelques biens.

C'est ainsi que la part des ménages appartenant aux classes moyennes disposant d'une télévision a pratiquement doublé entre 1999 et 2007, passant de 41,8% à 81,2%. Celle relative aux classes modestes, a été multipliée par 6 environ pour atteindre 52,5% en 2007, soit un niveau encore manifestement faible en comparaison avec les classes moyennes.

La part des ménages disposant d'une parabole a augmenté de 16% à 51% pour les classes moyennes, de 2% à 21% pour les classes modestes et de 53% à 84% pour les classes aisées.

L'équipement des ménages en micro-ordinateur reste globalement faible au Maroc, il est d'à peine 0,6% parmi les classes modestes, 5% parmi les classes moyennes (contre 0,1% en 1999) et 32% parmi les classes aisées (contre 4% en 1999).

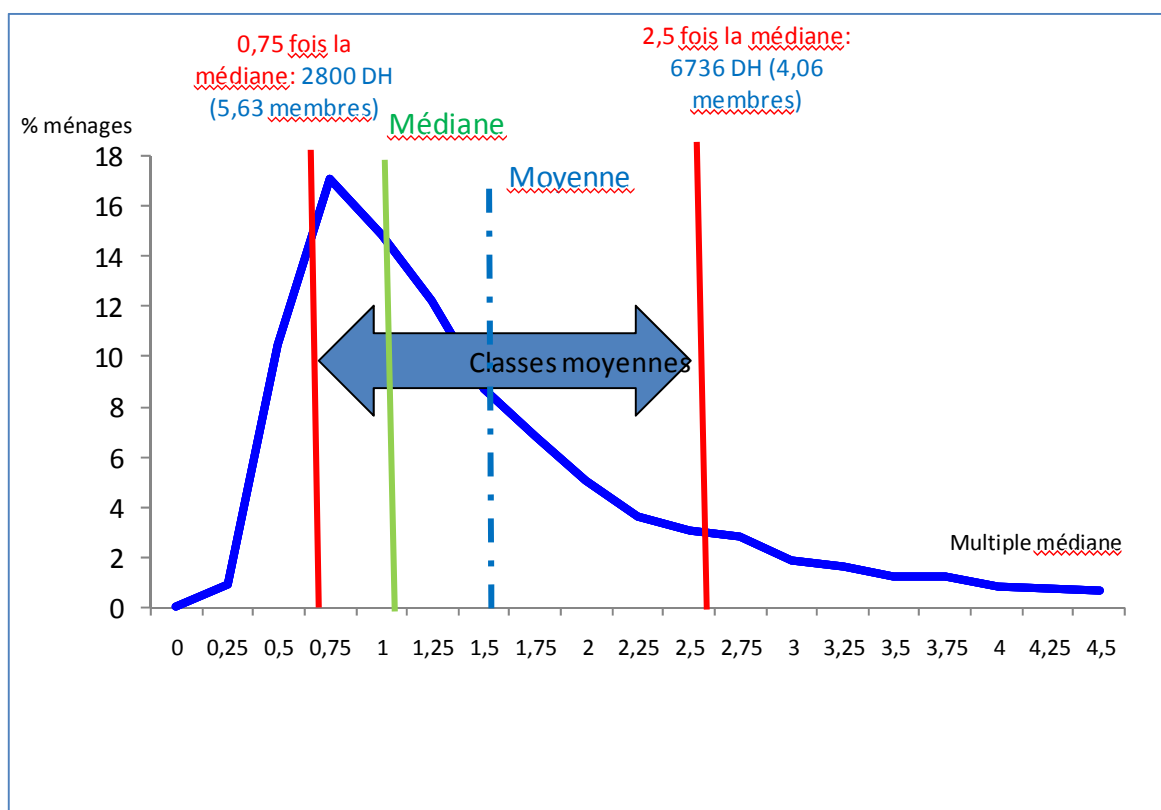
L'équipement en réfrigérateurs a, de son côté, progressé de 41% à 70% pour les classes moyennes, de 10% à 35% pour les modestes et de 80% à 91% pour les classes aisées.

**Ces évolutions montrent que les classes moyennes ont tendance à mieux s'équiper en biens durables. Elles s'approchent, à ce égard, davantage des classes aisées que des classes modestes.**

Annexes de la partie I

**Délimitations des classes moyennes au Maroc selon le critère du [revenu par ménage et mois](#).**

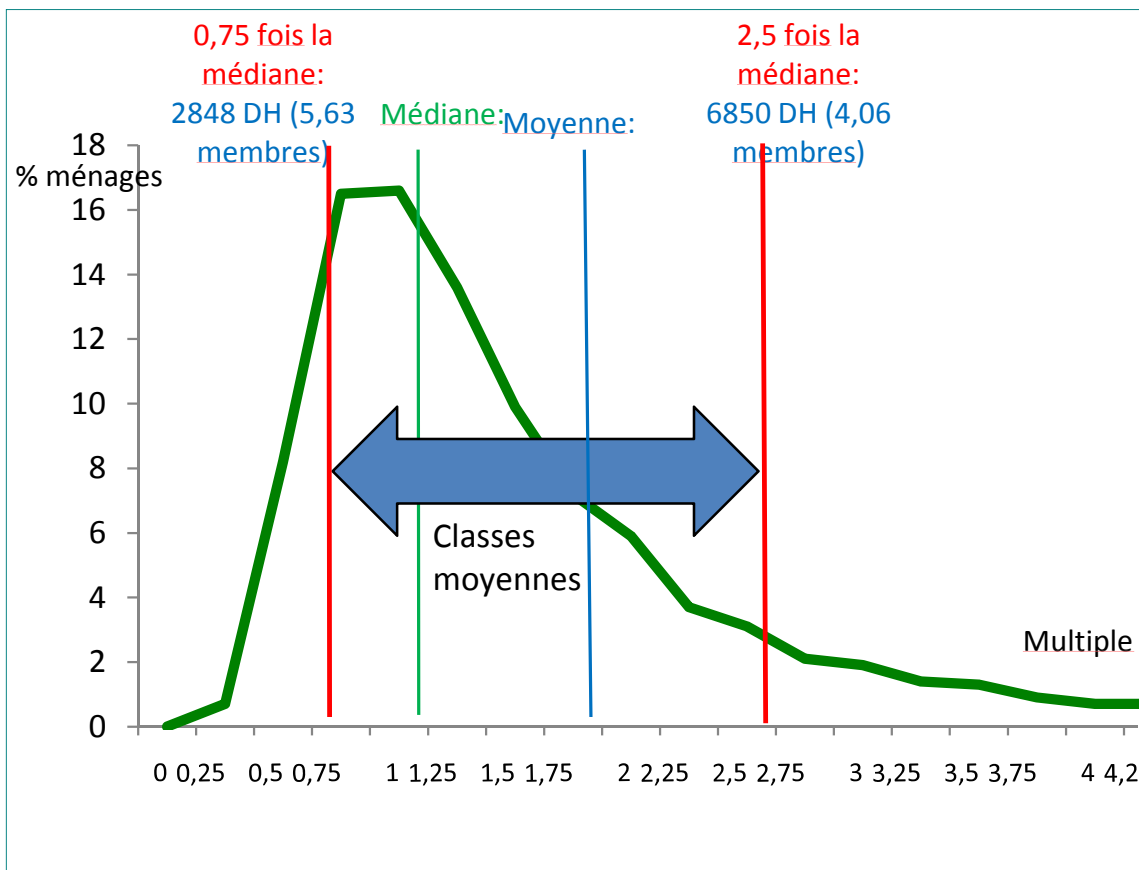




Note : méthode de calcul des bornes :

- supérieure :  $2,5 \times \text{taille} \times \text{revenu médian par personne et par mois}$  (663,1 DH) ;
- inférieure :  $0,75 \times \text{taille} \times \text{revenu médian par personne et par mois}$  (663,1 DH) ;

**Délimitations des classes moyennes au Maroc selon le critère du [niveau de vie](#) (dépendance par ménage et par mois).**

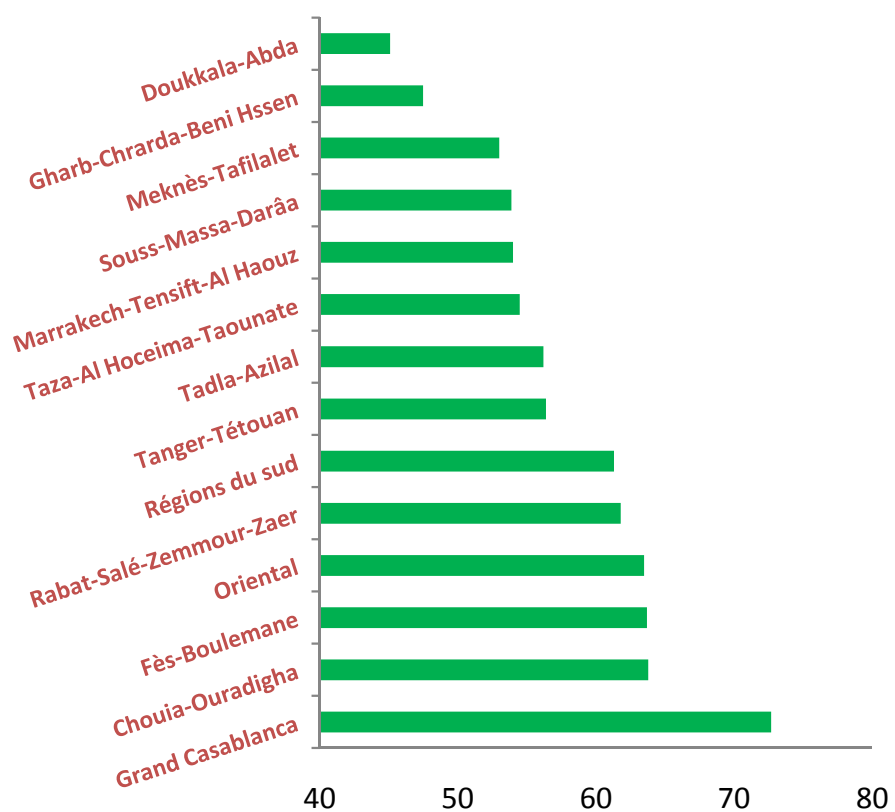


Note : méthode de calcul des bornes :

- supérieure :  $2,5 \times \text{taille} \times \text{dépense médiane par personne et par mois}$  (674,6 DH) ;
- inférieure :  $0,75 \times \text{taille} \times \text{dépense médiane par personne et par mois}$  (674,6 DH).

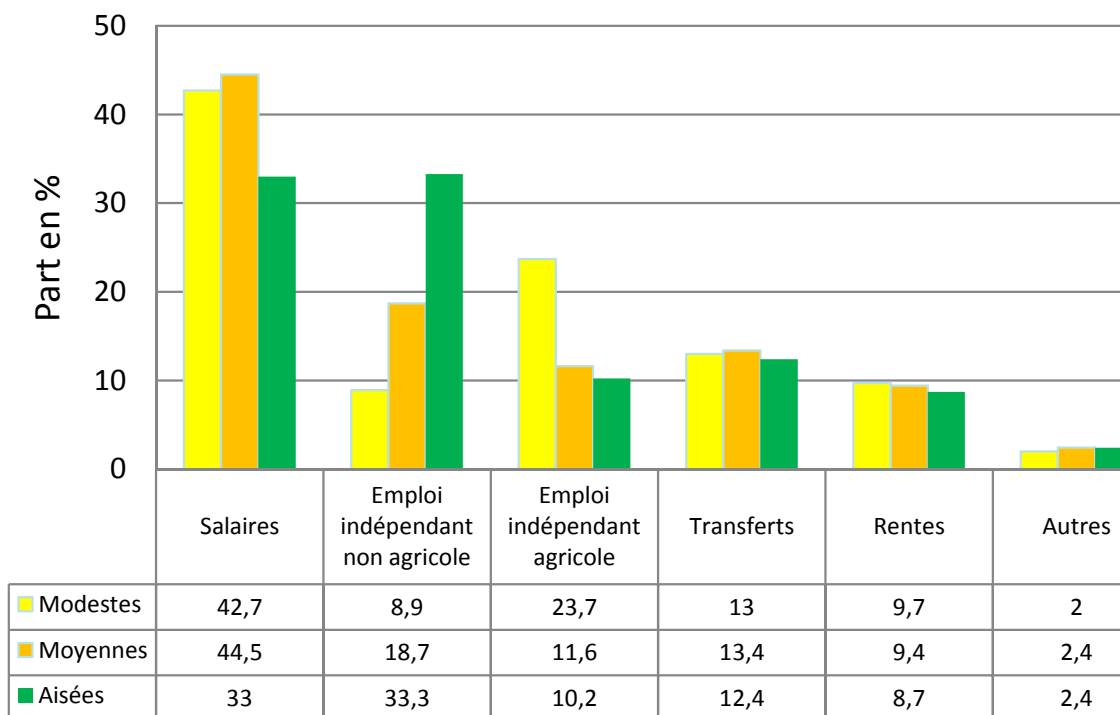
Poids démographique régional des classes moyennes.

### Classement des régions selon le poids démographique (% des classes moyennes).

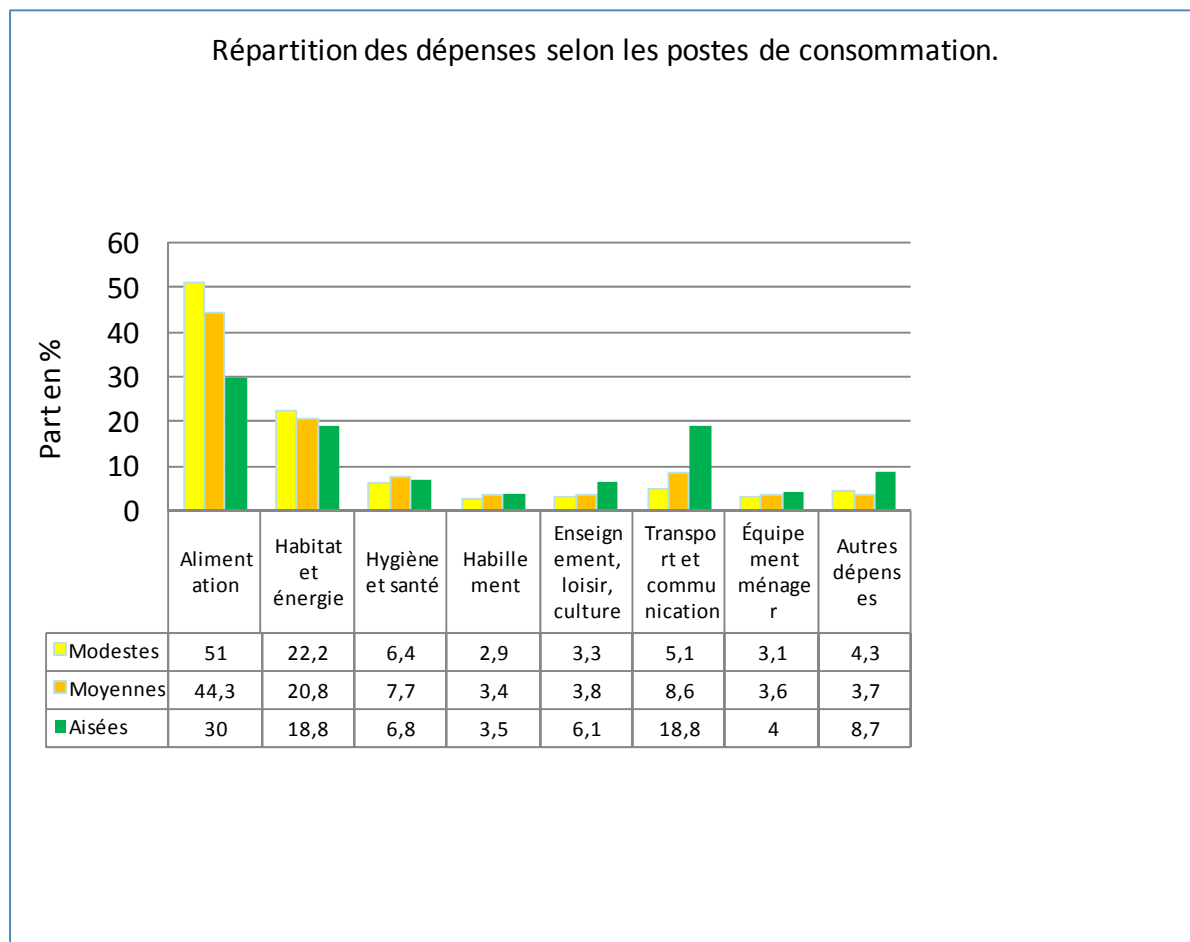


Sources de revenus comparées des strates sociales.

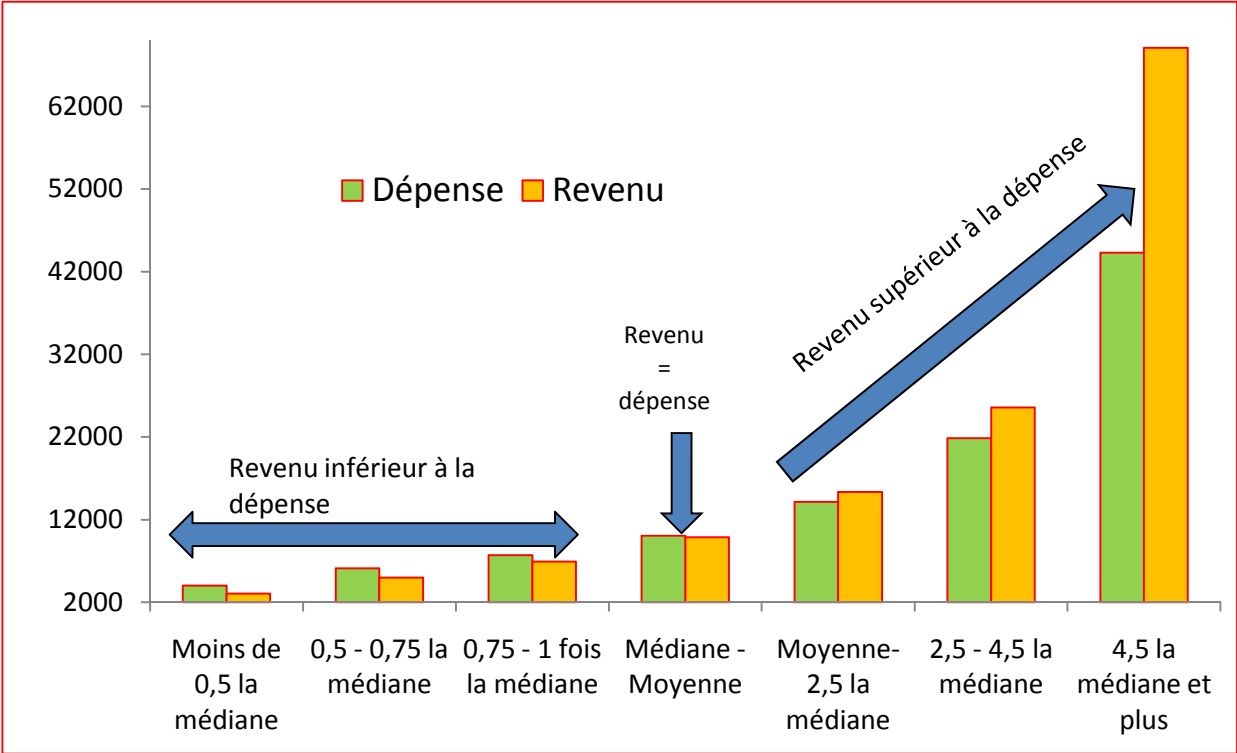
### Répartition des revenus selon la source.



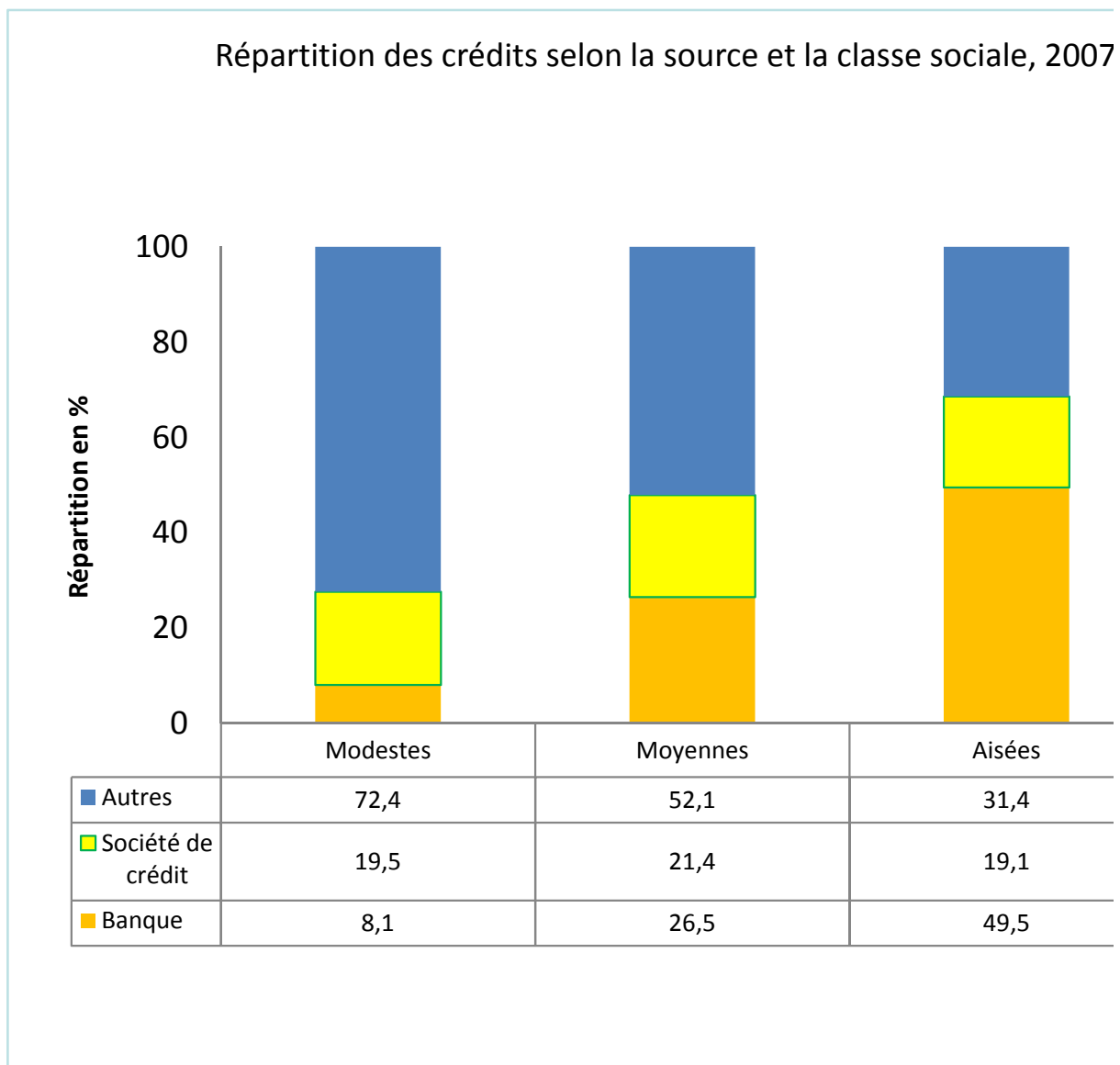
## Structure comparée des dépenses de consommation selon les strates sociales.



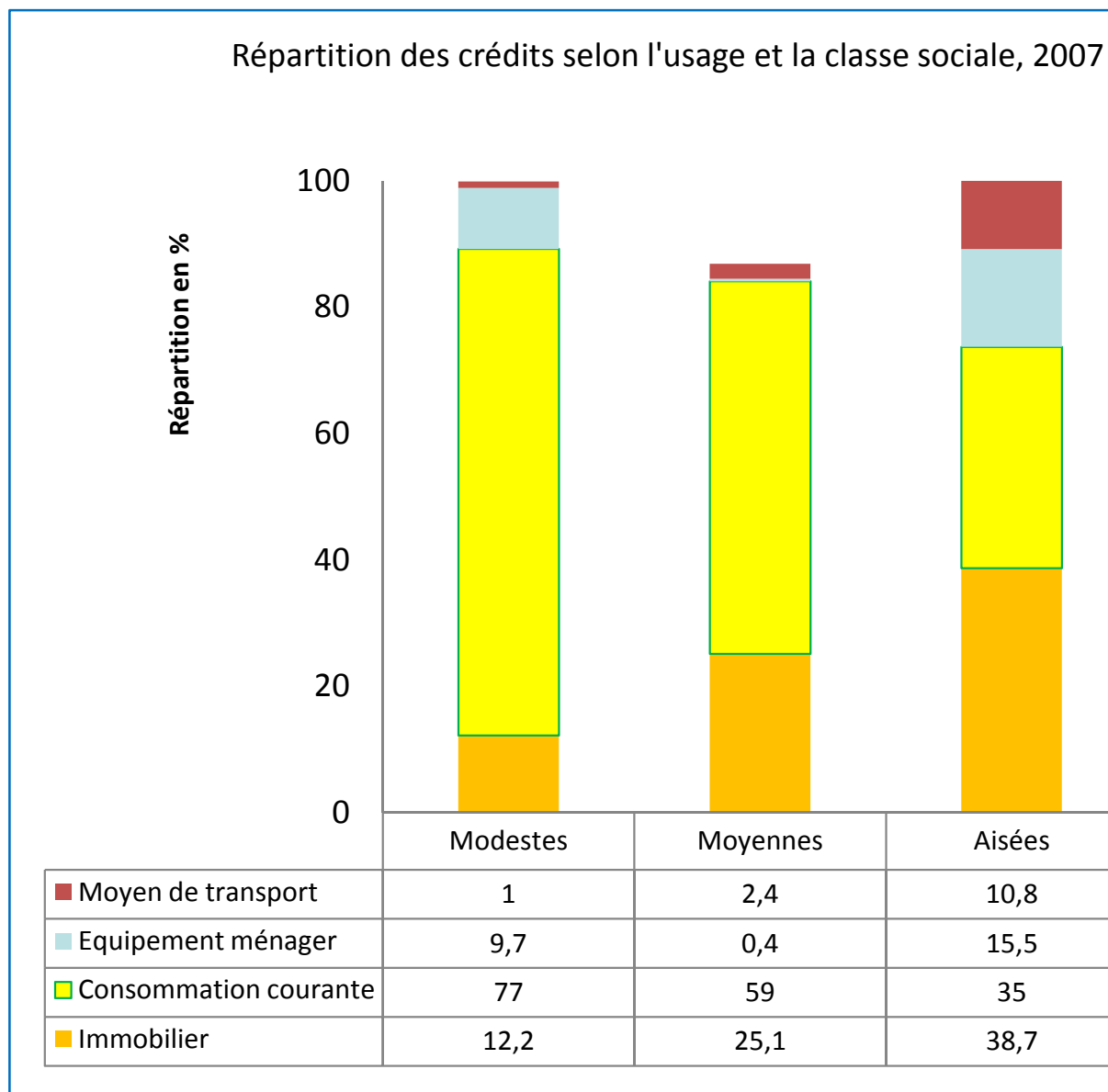
Niveaux comparés des dépenses et des revenus selon les multiples de la médiane des revenus.



Structure comparée de l'endettement des strates sociales selon les sources de prêt.



Structure comparée de l'endettement des strates sociales selon l'objets des crédits.





## Annexes de la partie II

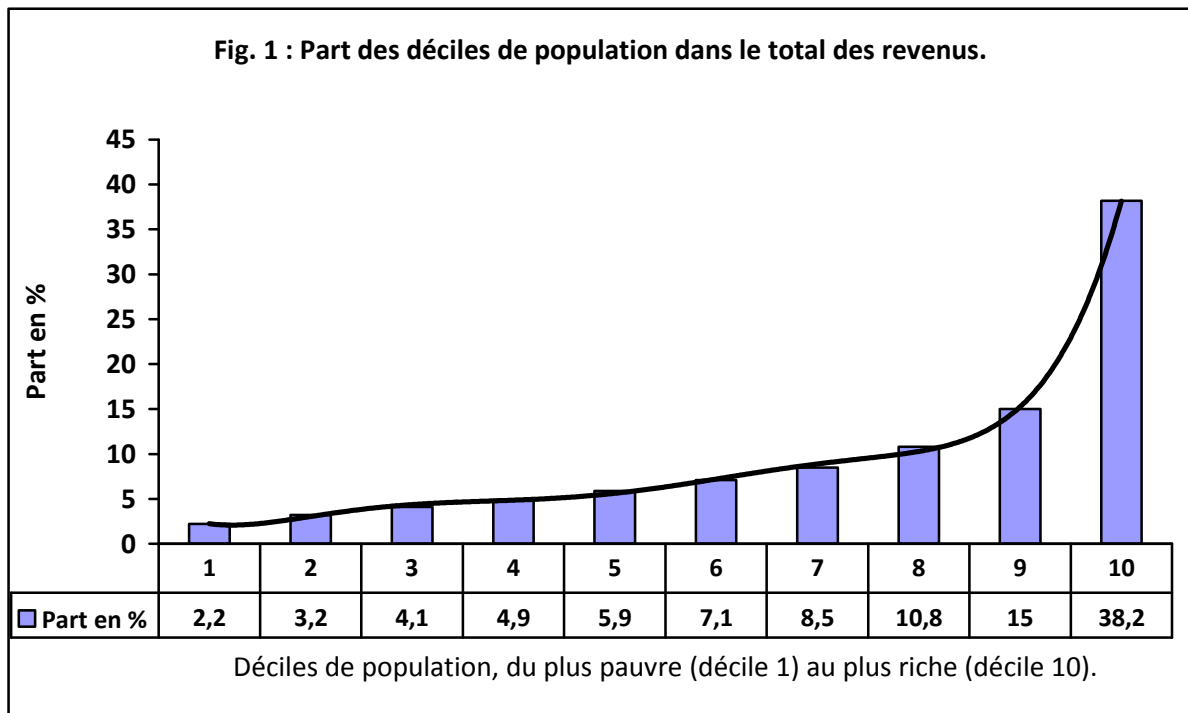


Fig. 2 :

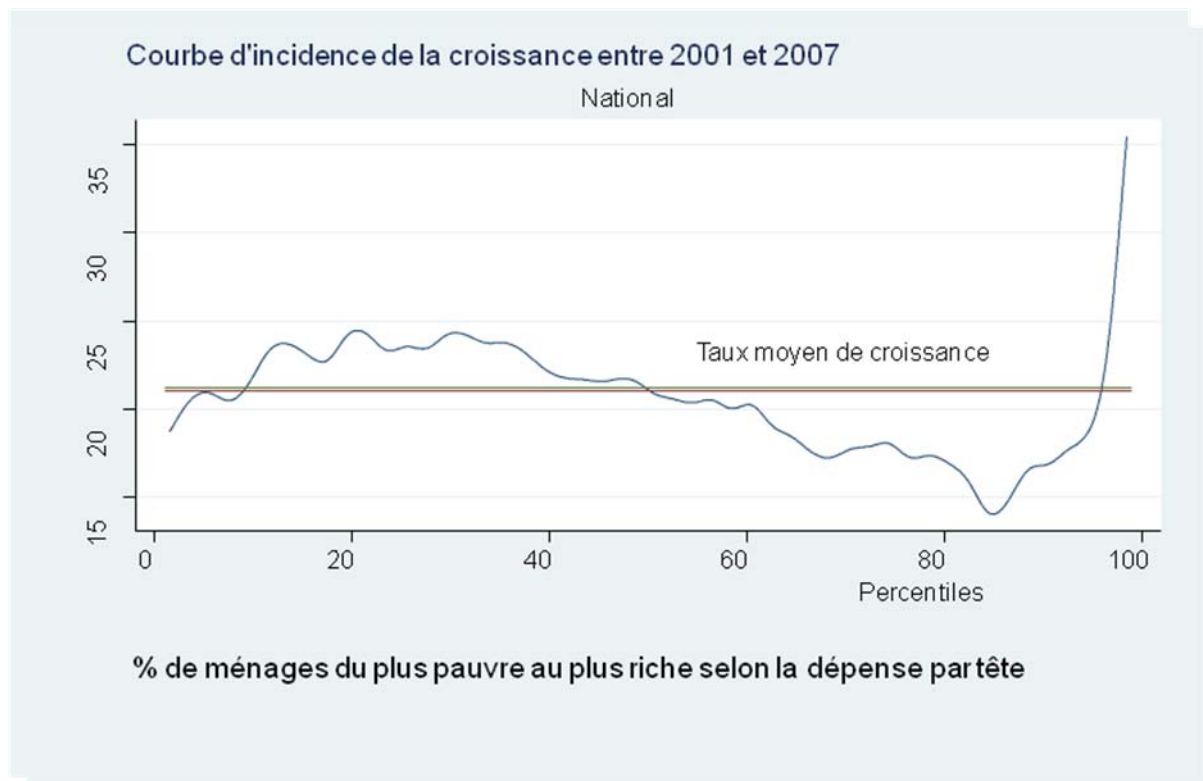


Fig. 3: Taux d'accroissement de l'IDH en %

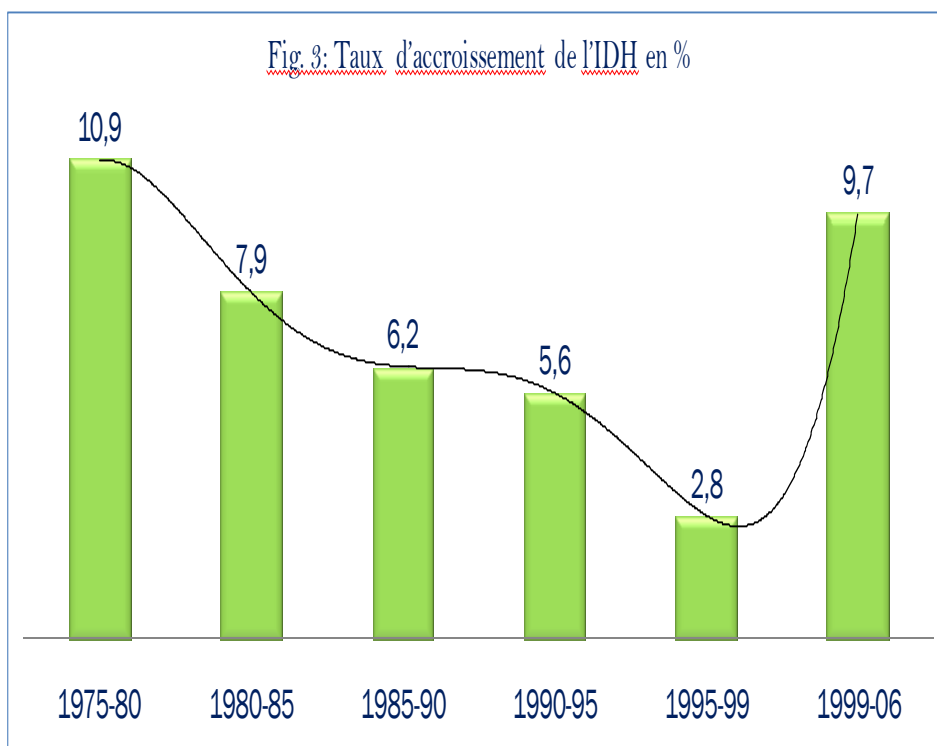


Fig. 4: Taux de croissance des dépenses de consommation par habitant selon les classes sociales

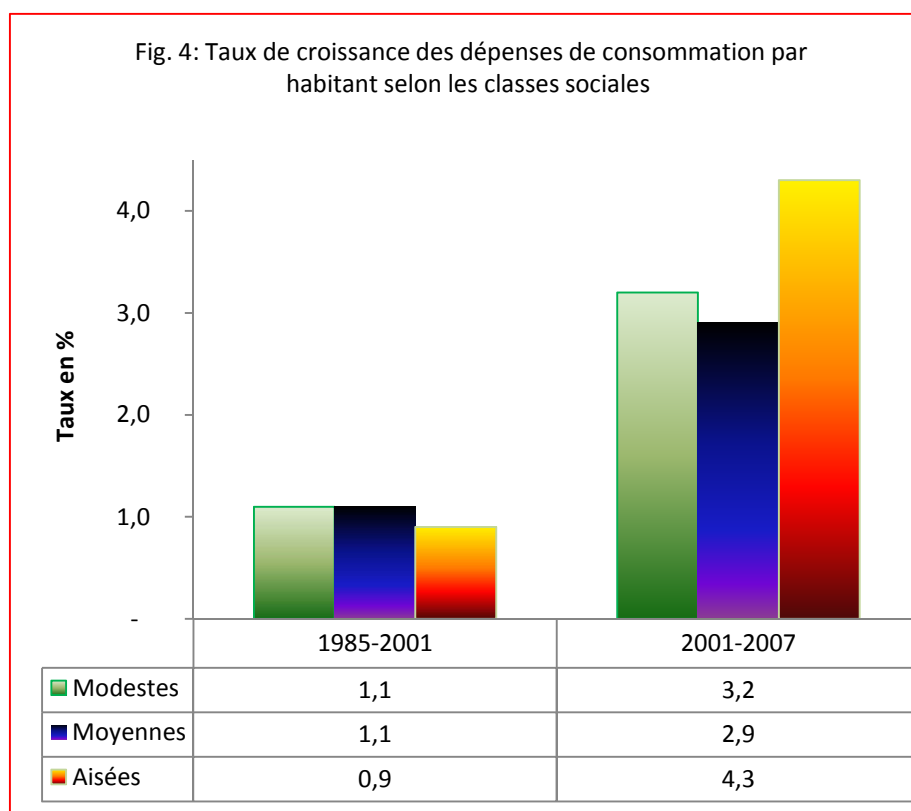
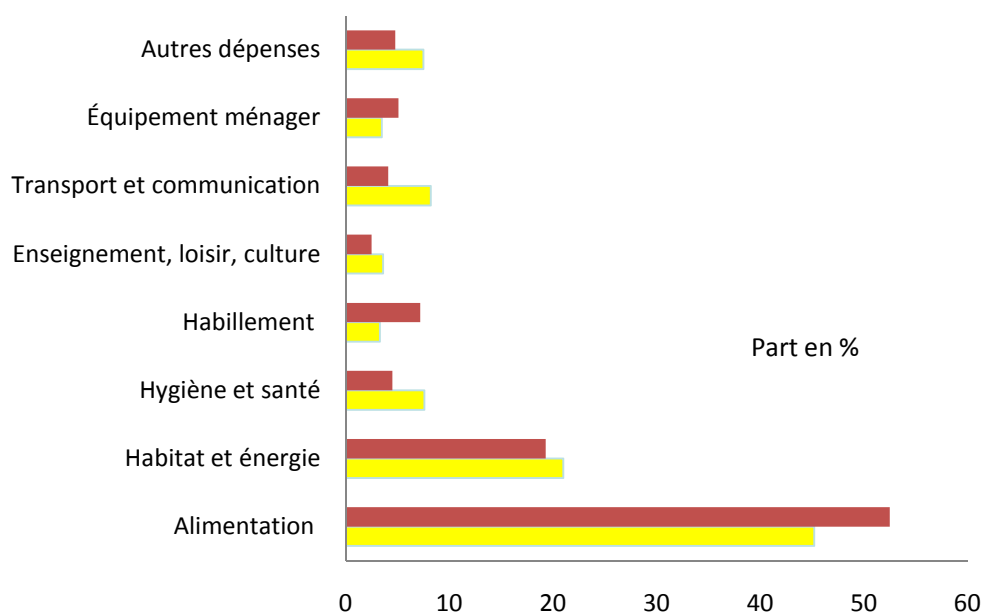


Fig. 5: Evolution de la structure des dépenses.



	Alimentation	Habitat et énergie	Hygiène et santé	Habillement	Enseignement, loisir, culture	Transport et communication	Équipement ménager	Autres dépenses
■ 1985	52,5	19,3	4,5	7,2	2,5	4,1	5,1	4,8
■ 2007	45,2	21	7,6	3,3	3,6	8,2	3,5	7,5

Fig. 6: Perception de l'évolution des niveaux de vie par les classes moyennes durant les périodes 1991-2001 et 1997-2007

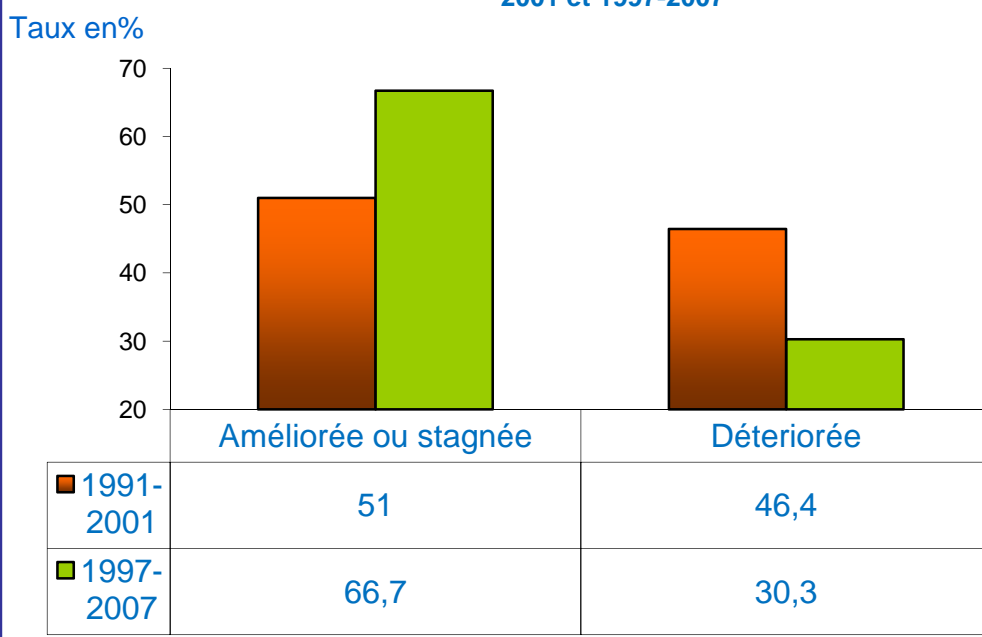


Fig. 7: Taux d'endettement des classes sociales en 1999 et 2007 .

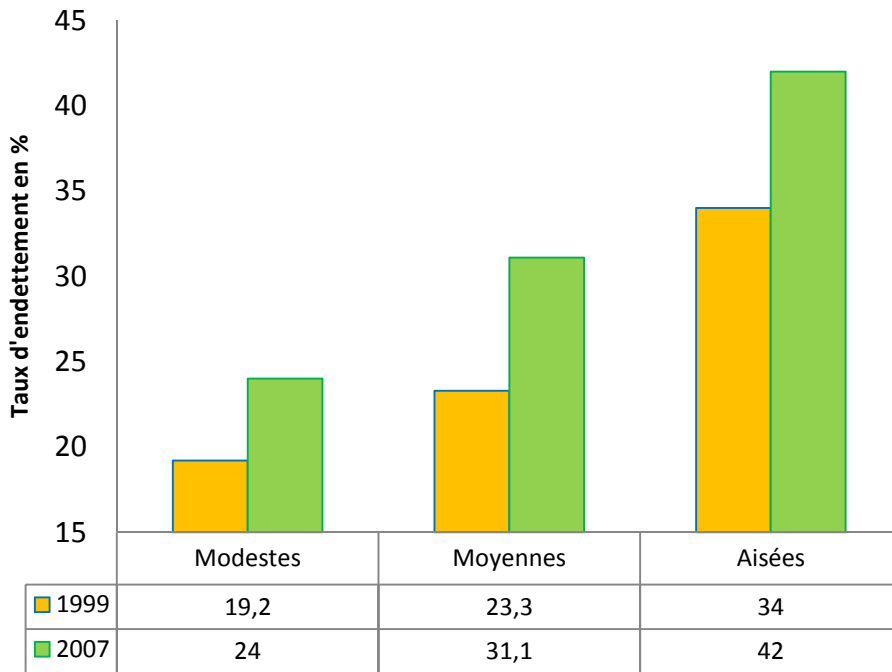
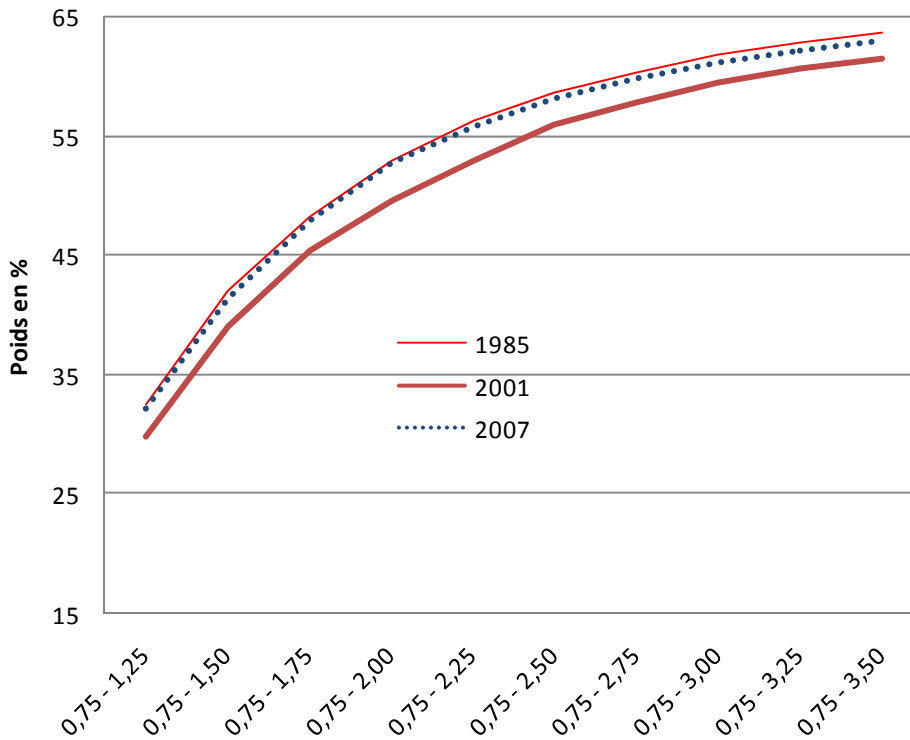
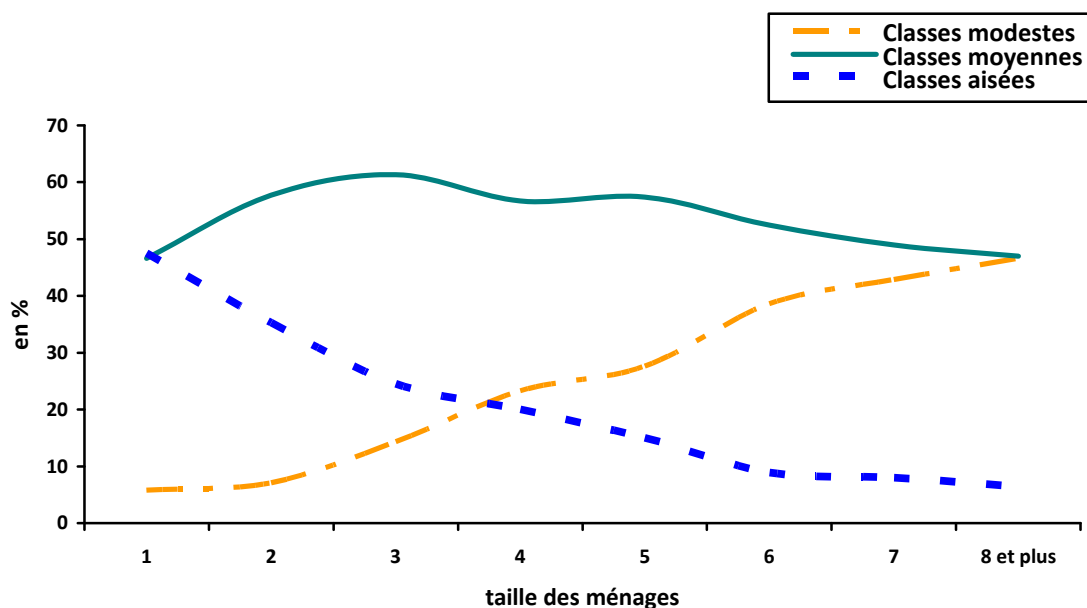


Fig. 8: Poids démographique des classes moyennes selon les diverses fourchettes des dépenses.



**Fig. 9: Structure des classes sociales selon la taille des ménages**



**Fig. 10: Structure des classes moyennes selon la catégorie et la taille des ménages**

